

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en choisissant un séjour *Tootazimut* pour les vacances de votre enfant.

Nous vous remercions d'être particulièrement vigilants en complétant scrupuleusement chaque partie du dossier. La partie « fiche sanitaire du participant » doit être accompagnée de la copie du carnet de vaccinations. Nous insistons sur l'importance de la transmission de ces informations qui nous permettent d'assurer la sécurité médicale de chaque enfant qui nous est confié. Les renseignements d'ordre sanitaire resteront confidentiels et seront uniquement mis à la disposition du directeur et de l'assistant sanitaire du séjour.

Ce dossier est accompagné du trousseau conseillé pour le séjour choisi (il devra être glissé dans la valise de l'enfant).

Ce **dossier COMPLET** devra nous être retourné au plus tard **1 mois avant le jour du départ**. En fonction du séjour, il devra être complété par les pièces suivantes (qui pourront être remises en même temps que le dossier ou au moment du départ) :

- Uniquement pour les séjours proposant une activité nautique qui le nécessite (se reporter au descriptif du séjour) : le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques à faire remplir en piscine municipale.
- Uniquement pour les séjours suivants *Cors'Aquatic*, *Face à la mer*, *Plage & Soleil* : le certificat médical d'aptitude à la pratique de la plongée sous-marine ou la randonnée subaquatique à faire remplir par votre médecin et signé par le responsable légal

De plus, des formalités doivent être respectées pour certaines destinations :

- Uniquement pour les séjours à l'étranger : un formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale doit être fourni, accompagné d'une photocopie du titre d'identité du parent signataire. Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille doit être fourni si l'enfant porte un nom différent du parent signataire. Dans les pays de l'Union Européenne, la carte d'identité en cours de validité ou le passeport + la Carte Européenne d'Assurance Maladie au nom du participant. Dans les autres pays, le passeport.
- Pour les séjours en Corse : la carte d'identité en cours de validité

Enfin, toute inscription à nos séjours de vacances nécessite les autorisations parentales suivantes :

Je soussigné(e) Mr/Mme

responsable légal de l'enfant

- Déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. Je déclare avoir notifié toute particularité sanitaire et/ou comportementale relative à mon enfant et j'autorise celui-ci à participer à ce séjour et d'y pratiquer les activités programmées.
- J'autorise le Directeur du centre de vacances à faire soigner mon enfant et, en cas d'urgence, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale nécessaire suivant les prescriptions des médecins. Par ailleurs, je m'engage à rembourser Tootazimut des frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant pendant le séjour.
- J'autorise mon enfant à fumer (*uniquement pour les jeunes de plus de 16 ans*) : oui non
- Je certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-après et déclarons l'accepter.
- J'autorise Tootazimut à prendre des photographies ou des vidéos de mon enfant pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur ses supports de communication. Tootazimut se réserve la possibilité de céder les droits d'utilisation de ces photos à l'ensemble des entités juridiques du groupe associatif UCPA, qui pourront les utiliser dans les mêmes conditions. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de joindre au présent dossier une lettre indiquant votre refus.

Fait à

Signature du participant *

Le

Signature du responsable légal *

*Cocher cette case équivaut à signature

Nous vous en remercions par avance et souhaitons à votre enfant un excellent séjour !

TOOTAZIMUT, marque commerciale du groupe associatif UCPA

7, Rue Nationale - 59000 LILLE - Tél : 03.20.00.17.80 - Site web : www.tootazimut.com - Mail : info.lomme@tootazimut.fr

FICHE D'INSCRIPTION

Emplacement réservé à Tootazimut
N° du client :

Le séjour

Nom du séjour : _____ Dates : Du _____ au _____
L'inscription a-t-elle été faite par l'intermédiaire d'une collectivité ? Si oui, laquelle _____

Le participant *

Nom : _____ Prénom : _____
Sexe : F M Date de naissance : _____ Nationalité : _____ Classe : _____
L'enfant a-t-il des affinités avec un autre participant du séjour ? (souhait d'intégrer une même chambre ainsi qu'un même groupe d'activité - le directeur en tiendra compte dans la mesure du possible) OUI NON
Si oui, précisez le nom de l'autre participant : _____
Le participant sait-il nager ? oui non - Selon les séjours, ne pas oublier de joindre la copie (conserver l'original) du test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques
Activité sportive régulièrement pratiquée : _____
Taille : _____ cm Poids : _____ kg Pointure : _____

*Responsable du traitement : UCPA SPORT VACANCES, Service Commercial TOOTAZIMUT, 21 rue de Stalingrad 94110 ARCUEIL. Les informations sur ce formulaire sont recueillies pour instruire les demandes d'inscriptions aux séjours de vacances. Elles sont conservées pendant une année à partir de leur collecte. Les informations sont à l'usage exclusif de Tootazimut. Le recueil de ces données est obligatoire. En cas de non-fourniture, l'inscription en séjour de vacances ne sera pas prise en compte. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort. Pour exercer ces droits, veuillez-vous adresser à : dpo@ucpa.asso.fr ou envoyer un courrier à DPO, 21 rue de Stalingrad 94110 Arcueil. Une copie d'un titre d'identité sera à joindre à la demande. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Le responsable légal du participant

Père Mère Autre : _____ Nationalité : _____ Profession : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. Domicile : _____ Tél. Professionnel père : _____ Tél. Professionnel mère : _____
Tél. Portable père : _____ Tél. Portable mère : _____
@ Adresse Mail : _____
Etat civil : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Vie maritale
Personne à contacter en cas d'absence des parents (si ceux-ci ne sont pas joignables pendant le séjour) :
Monsieur Madame _____ Lien de parenté avec l'enfant : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. Domicile : _____ Tél. Professionnel : _____ Tél. Portable : _____

VACCINATIONS joindre obligatoirement une **copie du carnet de vaccination ou carnet de santé à jour ou une attestation du médecin indiquant que les vaccins sont à jour**. Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

ANGINES : Oui Non RHUMATISMES : Oui Non SCARLATINE : Oui Non

OTITES : Oui Non COQUELUCHE : Oui Non ROUGEOLE : Oui Non

ASTHME : Oui Non OREILLONS : Oui Non CONVULSIONS : Oui Non

RUBÉOLE : Oui Non VARICELLE : Oui Non

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente (de préférence informatisée pour éviter toute confusion possible avec une ordonnance manuscrite) et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

Recommandations utiles des parents :

L'enfant a-t-il un PAI ? Oui Non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente, le **PAI** et les **médicaments correspondants** (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

Recommandations utiles des parents :

ALLERGIES

ASTHME : Oui Non MEDICAMENTEUSES : Oui Non ALIMENTAIRES : Oui Non

AUTRES :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

RÉGIME ALIMENTAIRE Pas de régime particulier Sans porc Sans viande Autre :

LES DIFFICULTES DE SANTE (maladie, accident, hospitalisation, opération, rééducation...). Précisez les dates et les précautions à prendre :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... Précisez :

L'enfant mouille-t-il son lit ? Régulièrement Oui Non - Occasionnellement Oui Non

Dans l'affirmative, ajouter au trousseau 2 pyjamas.

L'enfant bénéficie-t-il de la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU) ? Oui Non

Si oui, joindre **obligatoirement** une photocopie de l'attestation **en cours de validité pendant toute la durée du séjour**.

Pour que chaque jeune puisse profiter pleinement d'un agréable séjour, nous avons mis en place ce règlement intérieur reprenant certaines règles de vie élémentaires et nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de vacances. Il a pour but de garantir la quiétude du groupe, la protection des individus en toute circonstance et permettre à chacun de s'épanouir selon ses besoins et ses aspirations.

Nous veillons donc, avec la collaboration de TOUS - collectivités, parents, enfants, équipes d'encadrement et directeurs - à ce que chacun en prenne connaissance et s'engage à le respecter et à le faire respecter.

En s'inscrivant à l'un de nos séjours, chaque jeune s'engage à :

- Participer à la vie collective.
- Respecter les règles mises en place par l'équipe pédagogique et l'organisme et, notamment, les horaires définis pour la bonne marche du centre (lever, coucher, repas...), les règles de vie, le bon déroulement des activités. La mixité est interdite dans les lieux de sommeil et les relations sexuelles non admises.
- Respecter les règles de sécurité inhérentes aux activités.
- Respecter le matériel quel qu'il soit. Tout acte de vol, vandalisme, « casse » volontaire entraînera une demande de réparation pécuniaire du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- Ne pas fumer dans les locaux, les chambres, les tentes ou l'enceinte du centre. A ce sujet, il incombera au directeur du séjour et à son équipe de définir lors d'une première réunion avec les jeunes en début de séjour, les lieux et moments de la journée où fumer sera autorisé (uniquement pour les jeunes de plus de 16 ans).
- Respecter les autres par son attitude et son langage, et notamment respecter l'équipe pédagogique, le personnel technique, les prestataires et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
- Ne pas jouer le rôle de chef de bande ou de meneur dans le seul but de déstabiliser un individu ou le groupe lui-même.
- Ne pas introduire ou utiliser de produit ou objet prohibé, interdit par la loi (drogue, alcool, arme...) dans l'enceinte du centre ou à l'extérieur.

En cas de manquement ou de non respect de tout ou partie de cette réglementation, nous assumerons nos responsabilités afin de protéger le groupe et nous nous réservons le droit de renvoyer sur le champ celui ou celle qui en sera à l'origine.

Nous informerons immédiatement les responsables des collectivités, les parents, et organiserons avec eux le retour de la personne fautive. Tous les frais qui en découleront seront totalement à la charge des parents. Aucun remboursement ne sera effectué pour séjour non complet. Le jeune ne sera par ailleurs plus accepté dans un séjour postérieur. Dans les cas réputés graves, nous nous réservons le droit de signaler toute faute caractérisée à la police ou à la gendarmerie et en informerons la Direction de la Jeunesse et Sports locale.

TÉLÉPHONE PORTABLE - OBJETS DE VALEUR (Téléphone, tablettes, bijoux, vêtements de marque, ...)

Nous déconseillons fortement d'emmener des objets de valeurs et nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte. En ce qui concerne le téléphone portable, son utilisation est encadrée. Des moments pour l'utiliser seront aménagés durant la journée et négociés avec l'équipe pédagogique dès le premier jour du séjour. En cas de vol, perte ou dégradation, la responsabilité du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourra pas être engagée.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le développement de la téléphonie mobile et de l'utilisation des réseaux sociaux entraîne parfois quelques désagréments. La liberté d'expression doit se concilier avec d'autres libertés et droits fondamentaux. Chaque jeune sera tenu responsable de ses actes.